



Bien Vivre à Cos

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES 2024

Sommaire

ÉDITORIAL DU MAIRE	2
L'ACTIVITÉ MUNICIPALE	3
FRISE CHRONOLOGIQUE	4-5
LE BUDGET	6
DERNIÈRES NOUVELLES	7
INFORMATIONS PRATIQUES	8

En couverture : La salle polyvalente et l'espace vert de la mairie



Neiges printanières sur le Picou

Cet edito de début d'année me donne l'occasion, à mi-mandat, de vous dire notre détermination dans la poursuite des objectifs fixés en 2020 : l'aménagement de l'espace public, les équipements et hébergements touristiques, la valorisation du patrimoine bâti communal et la contribution locale à la préservation de l'environnement.

Les actions réalisées sont portées régulièrement à votre connaissance par le site internet www.mairiedecos.fr et les réunions publiques annuelles d'information. Ce bulletin en donne un aperçu d'ensemble.

Les obligations réglementaires ou les situations d'urgence ont conditionné les premiers investissements. Les projets à venir doivent se programmer avec une vision à moyen terme des engagements

de la commune... même si l'exercice est brouillé par l'évolution incertaine des charges dans le contexte instable que l'on connaît.

L'équipe municipale souhaite associer les habitants de Cos désireux de contribuer aux orientations et réalisations de la collectivité afin de donner corps au « Bien vivre à Cos ». C'est l'objet de l'appel à volontaires qui vient d'être lancé pour participer au groupe de travail « espaces publics communaux ».

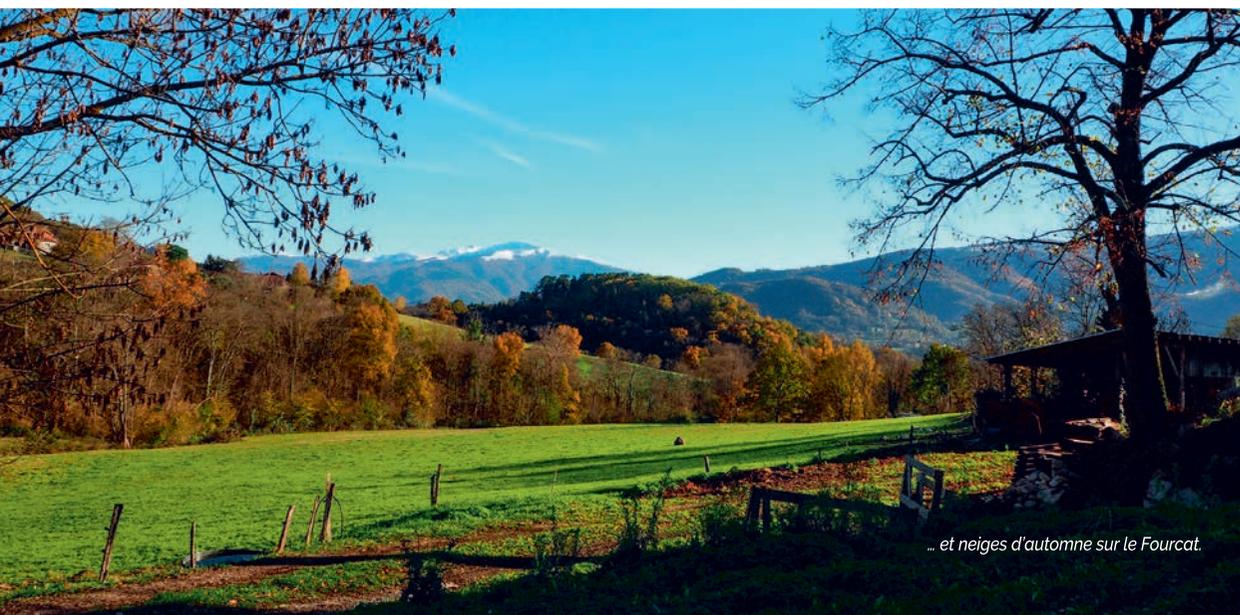
La frise chronologique sur la période 2020-2026 qui figure ci-après sera sa planche de travail pour y inscrire les imprévus et les opérations non identifiées à ce stade de la programmation.

Vos suggestions seront les bienvenues pour alimenter utilement la réflexion du groupe !

L'identité de la commune de Cos nous tient tous à cœur, aussi convient-il de conjuguer nos énergies pour la conforter et la valoriser dans la dynamique de développement territorial associée à l'élaboration du PLUi-H de L'Agglo Foix-Varilhes qui va marquer les années 2024 et 2025.

Avec mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et tous ceux qui vous sont proches.

Marie-Christine Dubuc



... et neiges d'automne sur le Fourcat.

*L'équipe municipale vous souhaite
une heureuse année 2024*

Les principales décisions du conseil municipal en 2023¹

JANVIER :

- ◆ convention avec le PNRPA² pour le fleurissement avec des plantes vivaces endogènes et économes en eau
- ◆ urbanisme : PLUi-H³ - classification des emprises foncières susceptibles de contribuer à la densification des secteurs urbanisés
- ◆ adhésion au dispositif « Conseil en Energie Partagée » de L'agglo
- ◆ camping : information sur l'exécution de la décision de justice prononçant l'expulsion d'un résident coupable de désordres et violences

AVRIL :

- ◆ adoption des budgets de la commune et du camping
- ◆ validation du plan d'adressage de la commune
- ◆ projet de cimetière : candidature à l'appel à projets du PNRPA sur le thème de l'adaptation des équipements communaux à la transition écologique
- ◆ camping : ajustement du programme de travaux de remise à niveau décidé en décembre

JUIN :

- ◆ position définitive sur le projet de centre de santé de la Barguillère
- ◆ délibération sur la compétence de la gestion des eaux pluviales urbaines transférée à L'agglo
- ◆ présentation du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) du PLUi-H de L'agglo qui sera officiellement arrêté en mars 2024

OCTOBRE :

- ◆ réglementation du stationnement sur la place de la mairie et l'esplanade de la salle polyvalente

- ◆ gestion des ressources humaines : dispositions liées au départ à la retraite de Bernard Blazy en juin 2024
- ◆ gestion du camping : sursis à décision sur la proposition de Camping Car Park pour compléments d'analyse
- ◆ urbanisme : PLUi-H - qualification des groupements d'habitat
- ◆ travaux : réfection de la façade de la mairie, programmation des travaux de voirie (fonds de concours de L'agglo)

DÉCEMBRE :

- ◆ décision modificative du budget pour la clôture de l'exercice

Réunion publique d'information du 11 novembre

Comme chaque année, la cérémonie du 11 novembre est associée à une réunion d'information sur l'activité de la municipalité. Une quarantaine d'habitants de Cos étaient présents pour une présentation focalisée sur deux sujets : le plan d'adressage et la qualification des groupements d'habitat du PLUi-H. Outre les précisions demandées sur ces sujets, l'échange a porté sur la gestion du camping, les transports publics, la sécurité routière et le remplacement du distributeur de pain.



1 - plus d'informations sur le site www.mairiedecos.fr - rubrique Municipalité / Délibérations du conseil
 2 - PNRPA : Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises
 3 - PLUi-H : Plan local intercommunal Urbanisme - Habitat

IMAGES DU QUOTIDIEN

Plantation de vivaces au pied du calvaire



Elagage



Essai de désherbage



Travaux du camping



Récupération d'animaux divagants



THÈME	OPÉRATION	2020	2021	2022
ACTIVITÉS MUNICIPALES		Installation de l'équipe municipale dans le contexte Covid	Mise en place de la nouvelle collecte du Smectom, convention avec le Parquet sur le «rappel à l'ordre»	Enquête du recensement de la population, élection des conseillers départementaux, formation aux gestes de 1 ^{er} secours, recueil du témoignage de 4 anciens de Cos
AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS	VOIRIE	Chemins de Goudié, Rieutort, Lizonne 1, Labado, lotissement Plane de Caussou		Place de la mairie, plate-forme de Barthe
	INFRASTRUCTURES, RÉSEAUX		Barthe : plate-forme de retournement camion OM et canalisation eaux pluviales	Mairie et salle polyvalente : raccordement au réseau d'assainissement collectif
	ESPACES PUBLICS			
	SÉCURITÉ, MISE AUX NORMES	Accessibilité PMR : Local sanitaire camping	Salle polyvalente	Esplanade salle : changement de la balustrade Abattage du sapin de l'espace vert mairie
VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI	INTERVENTIONS STRUCTURELLES		Chalet du stade : réfection des façades nord et ouest Logements Plane de Caussou : reprise branchement eau	Accessibilité PMR : mairie Bâtiment Rouzard : cession partielle à l'ANA-CEN Logements Plane de Caussou : réfection toiture
	PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE			Mairie : isolation plancher
ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE				Fleurissement mairie, calvaire : Pollution lumineuse : luminaires Led lotissement Plane de Caussou
EQUIPEMENTS ET HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES			Bassin de baignade : tuyauterie du local technique et abri solaire	

2023	2024	2025 ET SUIVANTES
Plan d'adressage, appel à volontaires pour un groupe de travail «espaces publics communaux»	À déterminer	À déterminer
Urbanisme : participation à l'élaboration du PLUi-H pilotée par L'agglo Foix-Varilhes		
Néant	Desserte Rouzaud	Rue de Rouzaud, chemin du Couleil
		Chemin de Lizonne 2, chemin de Coume Torte
Réfection réseau eaux pluviales Rouzaud		
	Cimetière : étude paysagiste PNRPA	Site de Rouzaud, liaison mairie-Rouzaud, liaison village-Plane de Caussou, évolution aire de loisirs du Rieutort, cimetière paysager, ...
	Réflexion du groupe de travail « espaces publics communaux »	
DECI 1° tranche : Goudié, Ginestou, Rieutort, Barthe, Lubenac, Rouzaud		DECI 2° tranche : Bougat, Le Bastié, Le Bosc
	Sécurité routière : traversée du village	
		Aménagement du site L'étrier : optimisation de l'usage du hangar à étudier + projet de construction d'un logement à énergie passive
Assistance conseil énergie de L'agglo : salle polyvalente et logements communaux	Salle polyvalente : modernisation chauffage	Logements communaux : audits et programmation des travaux
		Travaux sur logements
plantes vivaces endogènes (partenariat PNRPA)		Pollution lumineuse : luminaires Led à programmer
Pollution lumineuse : extinction nocturne		
	Camping : reprise du traitement des eaux usées	Création d'un 6° chalet
	Camping : contrôle de l'accès (barrière), accessibilité des emplacements	Réfections diverses sur 5 chalets existants
	Bassin de baignade : réfection filtration, réfection pataugeoire	Réfection plage de baignade

DECI : défense extérieure contre l'incendie

PMR : personnes à mobilité réduite

ANA-CEN : Association des naturalistes ariégeois - Conservatoire d'espaces naturels

Le Budget communal 2023

Les dépenses courantes de fonctionnement sont impactées par l'inflation des prix pour l'énergie et autres fournitures et par l'évolution de la masse salariale*.

La stabilité des recettes de fonctionnement est compensée par une dotation exceptionnelle de l'Etat de 11 k€, ce qui a permis de préserver le virement à la section d'investissement qui est ajusté à 52 k€ et de conserver un excédent non affecté de 38 k€.

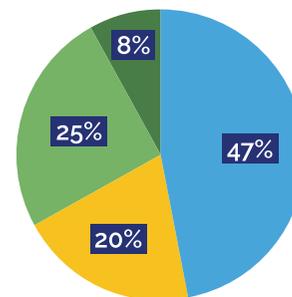
La baisse continue du taux d'endettement permet à la commune de poursuivre son effort d'investissement tout en maintenant un fonds de roulement de l'ordre de 6 mois de fonctionnement.

L'activité du camping s'est maintenue à 41 k€ de recettes, le budget annexe dégagant un excédent de 12 k€ affecté aux petits investissements d'exploitation.

*(1) pour mémoire, la Commune de Cos emploie 3 employés à temps plein
Nota : tous les montants sont exprimés en € HT*

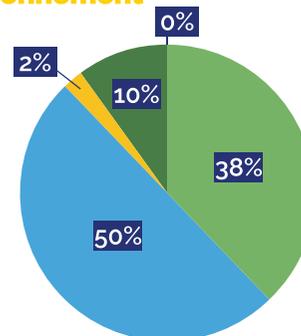
Recettes de fonctionnement 262 500 €

- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Produits de services
- Autres produits

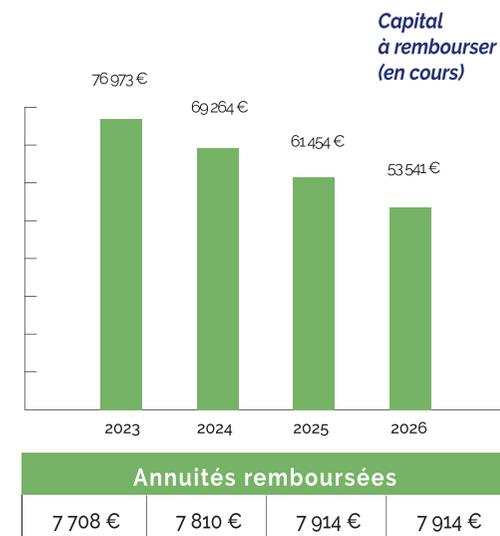


Un budget global de fonctionnement de 308 800 € (hors report 2022)

- Charges de fonctionnement
- Charges de personnel
- Charges de péréquation
- Autres charges
- Intérêts des emprunts



Endettement de la Commune (projection 2024-2026)



Le Comité des fêtes confirme son dynamisme avec un agenda 2023 bien fourni :

- **MARS :** la Saint-Patrick
- **AVRIL :** le vide-grenier
- **JUIN :** la grillade de la Saint-Jean
- **JUILLET :** la fête du village
- **NOVEMBRE :** la castagnade du vin nouveau

Les « petites mains » du Comité s'activent en coulisses de ces précieux moments de convivialité



Belle fréquentation pour le vide-grenier



L'esplanade investie pour la fête du village



Chaque ambiance irlandaise



Soirée vin nouveau vivement animée par les Gais Rimontais



Dernières nouvelles

Les travaux du camping

Le dispositif de traitement des eaux usées du camping, devenu, par vétusté, la cause de nuisances tant pour les résidents du camping que pour le milieu naturel, a été remplacé en novembre.

Sans préjuger du choix du mode de gestion du camping après la saison d'observation de 2024, divers aménagements sont entrepris pour optimiser le fonctionnement : contrôle de l'accès par une barrière commandée par digicode, amélioration de l'accessibilité à certains emplacements.

En ce qui concerne le bassin de baignade, les travaux se focalisent sur la filtration et la réfection du bassin « pataugeoire ».



Mise en place par l'entreprise Da Cunha d'une micro-station Bionest répondant aux normes sanitaires pour une centaine de résidents en période de pointe.

Le cimetière : une étude paysagiste en partenariat avec le PNRPA

L'équipe municipale s'est engagée à mettre ce vieux projet sur les rails d'ici la fin de la mandature. L'option d'un cimetière paysager alliant caractère champêtre et sobriété écologique des équipements et de son fonctionnement a été retenue par l'appel à projets du PNRPA sur le thème « concevoir et aménager des équipements publics adaptés au climat de demain ».

Roser Ginjaume, paysagiste de Narbonne, a été chargée par le PNRPA d'une étude de conception qui soumettra plusieurs scénarii au choix final de la commune à la fin 2024. La démarche est suivie par un groupe de pilotage associant la municipalité et le comité des fêtes.



Le site du Rieutort accueillant le cimetière



Visite du site par le groupe de pilotage

Groupe de travail « Aménagement des espaces publics communaux »

Un appel à volontaires a été lancé en décembre pour inviter les Cossois à participer à l'élaboration d'un schéma global sur la commune pour l'aménagement des espaces publics. Le cimetière paysager en fait partie.

La DECI (défense extérieure contre l'incendie) :

Les points d'eau de la 1^{ère} tranche sont réalisés (bornes d'incendie de Goudié et Ginestou, citernes souples de Rieutort et Barthe prochainement).



Le chantier de l'ANA-CEN à Rouzaud :

Les travaux entrent dans la phase finale des aménagements intérieurs. L'emménagement est prévu pour fin mars. La commune et l'ANA-CEN pourront alors réfléchir aux aménagements extérieurs du site dans le cadre d'une convention de mise à disposition du terrain communal et devant s'intégrer dans le schéma global des espaces publics communaux.



Le bâtiment en février



et novembre



ÉTAT CIVIL

Vous trouverez ci dessous la liste des naissances, mariages et décès pour l'année 2023.

• **NAISSANCES**

Zoé, née le 17 décembre, fille de Julien PRAT et Inès LAUSSEL

Toutes nos félicitations aux heureux parents

• **PACS & MARIAGES**

Cédric BUYTAERT et Aliénor MUZAS, le 30 septembre

Francis JOVE et Muriel GAMBERONI, le 22 avril

Jean-Frédéric BIGUE et Aléna TACHYLINA, le 23 septembre

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur

• **DÉCÈS**

Roger BLAZY, le 3 février

Arlette LAURENS, le 7 mars

Michel ASFAUX, le 26 mars

Mauricette PUJOL, le 12 novembre

Sincères condoléances aux familles en deuil.

Tarifs de location de la Salle Polyvalente

		Grande Salle	Petite Salle
Habitants de Cos	1 jour	200 €	100 €
	2 jours	250 €	150 €
Extérieurs à Cos	1 jour	300 €	200 €
	2 jours	400 €	250 €
Tous usagers > la journée au delà de 2 jours		100 €	
Réunion administrative 1/2 journée (sans accès à la cuisine)		120 €	60 €
Option ménage > forfait		100 €	50 €

LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le mercredi : de 16h à 18h

Le vendredi : 13h30 à 16h

Permanence de Mme le maire, le mardi de 17h à 19h

05 61 65 39 79

E-mail: mairiedecos@orange.fr

www.mairiedecos.fr

Le ramassage des déchets

- . ordures ménagères relèvement des containers individuels à **couvercle vert** le **lundi des semaines impaires (1)**
 - . les déchets recyclables relèvement des containers individuels à **couvercle jaune** le **lundi des semaines paires (1)**
 - . les encombrants ramassage sur demande au Smectom
 - . le verre trois containers sur la commune (*mairie, Barthe, La Plaine de Caussou*)
 - . le papier deux containers sur la commune (*Barthe, La Plaine de Caussou*)
 - . les déchets verts à apporter à la déchetterie du Smectom à Foix
- compostage individuel encouragé (2)

(1) à sortir la veille au soir

(2) kyosque de broyage de branches disponible à 3 reprises par an, dates à convenir avec le Smectom

Tarifs du camping municipal

	Haute saison ⁽²⁾	Mi-saison ⁽³⁾	Basse saison ⁽⁴⁾
Tarif journalier⁽¹⁾			
Emplacement (2 personnes)	15 €	13 €	10 €
Personne supplémentaire	5 €	14 €	3 €
Enfant de moins de 12 ans	2 €	2 €	2 €
Randonneur sans véhicule	11 €	11 €	10 €
Garage mort	10 €	5 €	3 €
Electricité 6 ampères	3 €		
Electricité 10 ampères	4 €		
Lave-linge	4 €		
Location chalet	4 places	350 €	250 €
	6 places	450 €	350 €
	option ménage	100 €	100 €

Ouverture du 1^{er} février au 30 novembre

(1) hors taxe journalière de séjour : 0,22 € par personne

(2) juillet - août / (3) mai - juin et septembre - octobre / (4) février - mars - avril et novembre

COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS

• LE COMITÉ DES FÊTES

Jean-Pierre CLARKE,
président

06 74 94 86 08

• LES COS BOYS

Christian FAUROUX,
président

06 10 52 75 63

• L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE

DE CHASSE AICA

Corentin DEJEAN, président

06 33 46 15 37

Les transports publics

- . le transport scolaire
circuit quotidien, plusieurs haltes sur la commune
- . le bus départemental à 1€
un arrêt sur la D117
- . la navette urbaine F'Bus
ligne 4 -arrêt au Cardié
(D17 direction Saint-Pierre de Rivière)

